

VALLEE DES EVOISSONS ET DE LA POIX

Amiens, le 8 novembre 2024

MONSIEUR LE PRESIDENT
VALLÉES DES EVOISSONS ET DE LA POIX
1 rue du Capitaine FAY
80290 POIX DE PICARDIE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé en application du Code de la Santé Publique. Les résultats en distribution doivent être affichés en mairie et sont également disponibles sur le site : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Prélèvement	Type	Code	Nom	Prélevé le :	vendredi 11 octobre 2024 à 11h01
Unité de gestion		00126737		par :	2VD
Installation		0476	VALLEE DES EVOISSONS ET DE LA POIX	Type visite :	P1
Point de surveillance	TTP	000943	LAHAYE SAINT ROMAIN TTP	Commune :	POIX-DE-PICARDIE
Localisation exacte	P	000001711	RESERVOIR DE LAHAYE ST ROMAIN		
			RUE DE GRANDVILLIERS 80290 POIX-DE-PICARDIE SIMPLE LOCAL T		

Mesures de terrain	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de l'eau	12 °C				25,00
Température de mesure du pH	12 °C				
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	7,3 unité pH			6,50	9,00
MINERALISATION					
Conductivité à 25°C	650 µS/cm			200,00	1 100,00
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION					
Chlore libre	0,11 mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,13 mg(Cl ₂)/L				

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LDAR DE L' AISNE

Type de l'analyse : DIV

Code SISE de l'analyse : 00126826

Référence laboratoire : H_CS24.8481.5

MÉTABOLITES PERTINENTS	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Chloridazone desphényl	0,270 µg/L		0,10		
Chloridazone méthyl desphényl	0,087 µg/L		0,10		
PESTICIDES DIVERS					
Chloridazone	<0,005 µg/L		0,10		
Total des pesticides analysés	0,357 µg/L		0,50		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00126737)

Eau d'alimentation non conforme aux limites de qualité en vigueur pour le paramètre Desphényl-Chloridazone. Toutefois, cette eau est propre à la consommation humaine car la concentration du pesticide concerné reste inférieure aux valeurs sanitaires.

Un contrôle renforcé est mis en place.

VALLEE DES EVOISSONS ET DE LA POIX

Amiens, le 8 novembre 2024

MONSIEUR LE PRESIDENT
VALLÉES DES EVOISSONS ET DE LA POIX
1 rue du Capitaine FAY
80290 POIX DE PICARDIE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé en application du Code de la Santé Publique. Les résultats en distribution doivent être affichés en mairie et sont également disponibles sur le site : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Prélèvement	Type	Code	Nom	Prélevé le :	vendredi 11 octobre 2024 à 10h36
Unité de gestion		00126738		par :	2VD
Installation		0476	VALLEE DES EVOISSONS ET DE LA POIX	Type visite :	P1
Point de surveillance	TTP	001864	POIX DE PICARDIE TTP	Commune :	POIX-DE-PICARDIE
Localisation exacte	P	0000002907	RESERVOIR ROUTE DE PARIS		
			ROUTE DE PARIS 80290 POIX-DE-PICARDIE SIMPLE LOCAL TECHNIK		

Mesures de terrain	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de l'eau	11 °C				25,00
Température de mesure du pH	11 °C				
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	7,1 unité pH			6,50	9,00
MINERALISATION					
Conductivité à 25°C	650 µS/cm			200,00	1 100,00
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION					
Chlore libre	<0,05 mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	<0,05 mg(Cl ₂)/L				

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LDAR DE L'AISNE

Type de l'analyse : DIV

Code SISE de l'analyse : 00126827

Référence laboratoire : H_CS24.8481.2

MÉTABOLITES PERTINENTS	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Chloridazone desphényl	0,228 µg/L		0,10		
Chloridazone méthyl desphényl	0,046 µg/L		0,10		
PESTICIDES DIVERS					
Chloridazone	<0,005 µg/L		0,10		
Total des pesticides analysés	0,274 µg/L		0,50		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00126738)

Eau d'alimentation non conforme aux limites de qualité en vigueur pour le paramètre Desphényl-Chloridazone. Toutefois, cette eau est propre à la consommation humaine car la concentration du pesticide concerné reste inférieure aux valeurs sanitaires.

Un contrôle renforcé est mis en place.